

Compte rendu de la 4^{ème} année de mandat

AVRIL 2011
AVRIL 2012

SUPPLÉMENT

www.montdemarsan.fr
SUPPLÉMENT ▲ M2M N°22

ÉDITO

Tenir nos engagements, investir pour créer de l'emploi et construire la ville de demain... sans augmenter les impôts et en maîtrisant les finances publiques. Mais surtout rendre les meilleurs services, répondre aux attentes, et offrir les meilleurs équipements aux habitants de Mont de Marsan.

Tels sont les défis que l'équipe municipale mène au quotidien pour vous, en étroite collaboration avec le Marsan Agglomération.

Autant dire que cela est aussi complexe que passionnant ! J'ai la chance pour cela d'être entourée d'hommes et de femmes formidables (élus et services municipaux), qui aiment profondément notre ville et s'engagent sans compter.

Cette 4^{ème} année de mandat aura incontestablement été celle des réalisations : 1^{ère} tranche du projet des Berges, pôle éducatif du Peyrouat, terrain synthétique à l'Argenté, conteneurs enterrés, route de Bayonne... mais aussi celle où les grandes lignes de notre ville de demain ont été tracées avec notamment l'adoption du PLU et du futur réseau de transports en commun.

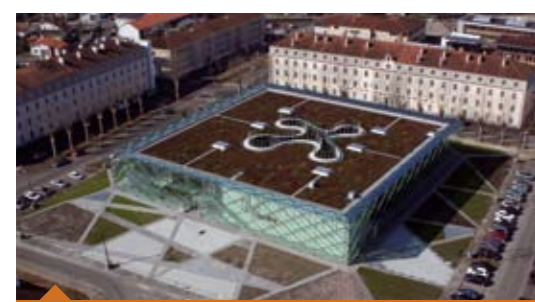
Il est impossible en quelques pages de résumer tout ce qui a été fait, et l'ensemble de l'engagement mis en œuvre par la mairie ou par l'agglomération.

Vous retrouverez ainsi dans ce document, en quelques exemples, l'illustration de cette année de travail et d'actions pour les montoises et les montois.

Geneviève Darrieussecq

Un projet de Ville global

Pour une meilleure qualité de Ville



✖ **Boulevard Nord** : ce futur axe, qui reliera la route de Sabres à l'avenue du M^{re} Juin, permettra de contourner le centre-ville. Il permettra à la fois de désenclaver le quartier Nord mais aussi de fluidifier la circulation automobile.

✖ **Crèche municipale** : 60 berceaux dans un bâtiment neuf et écologique... pour un service public de grande qualité entièrement dédié aux tout-petits.

✖ **Plan Local d'Urbanisme** : la ville a adopté son nouveau PLU, fixant les règles et les objectifs d'une ville durable, harmonieuse et tournée vers l'avenir !

INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS

✖ **Médiathèque** : cet équipement culturel majeur (et très attendu) est sorti de terre en 2011... et ouvrira en 2012 !

✖ **Crématorium** : le pôle funéraire, comprenant un crématorium et un funérarium, sera opérationnel fin 2012, après une année de travaux.



BIEN VIVRE EN VILLE

✖ **Madeleine** : un cœur historique retrouvé. Entièrement rénové et reconnecté au centre-ville, le quartier de la Madeleine a repris la place qu'il mérite dans le cœur des montois.

✖ **Entrée de ville** : la route de Bayonne et la place St-Louis sont métamorphosées avec des aménagements qui offrent des conditions de circulations agréables, mais aussi une toute autre image de notre ville pour les visiteurs.

✖ Un nouveau réseau public de **transports en communs** : mise en service juillet 2012...



VOLONTARISME & RESPONSABILITÉ

Investir, c'est donner plus d'attractivité et de qualité de vie, c'est attirer de nouvelles ressources et ainsi continuer à financer les futurs investissements. C'est aussi la clef du maintien de l'emploi au niveau local. Voilà pourquoi nous avons fait le choix d'investir 3 500 000 € de plus chaque année que la précédente municipalité. Un très lourd travail de rationalisation des dépenses et de recherche de subventions a été mené afin de parvenir à ce résultat. Dans le même temps, la capacité de désendettement de la ville de Mont de Marsan est maîtrisée puisqu'elle est revenue à 15 années fin 2011 (après un pic à 19 années en 2010). C'est une durée logique compte tenu de la durée de vie des équipements que nous avons réalisés avec ces investissements (places, équipements sportifs, écoles, crèche...).

Plus que le volume d'endettement, comme dans un ménage classique, ce qui compte sont les marges de manœuvre financières. Ainsi, fin 2011, l'épargne nette de la ville était de plus d'1 000 000 €, alors qu'elle était nulle fin 2007. Le tout sans augmenter les impôts depuis 2008 !

ENFANCE & PETITE ENFANCE

✖ **Crèche familiale** : l'ancienne école du Manot fait désormais le bonheur des tout-petits et des assistantes maternelles.

✖ **Bibliothèque du Beillet** : un nouveau lieu de culture et d'apprentissage pour nos enfants.

✖ **École du Peyrouat** : plus de 300 000 € investis, pour un résultat unanimement apprécié.

✖ **École du Pouy** : une cour d'école toute neuve !



VOIRIE

✖ **Éloi Ducom** : piétons, vélos et voitures se partagent enfin cette avenue de façon apaisée et en toute sécurité.

✖ **Rue du Pégly** : un axe qui a entièrement changé de visage.

✖ **Mobilier urbain** : plus moderne, plus esthétique, plus harmonieux et plus économe en énergie.



LA VILLE AU QUOTIDIEN

✖ **4 fleurs** : une ville toujours belle et fleurie.

✖ **Ville internet "3@"** : tous les renseignements et nombreuses démarches sur le nouveau site internet de la Ville.

✖ **Conteneurs enterrés** : une petite révolution pour l'hygiène et la propreté urbaine.



POUR LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Les missions de la Police municipale sont avant tout celles du maintien de la tranquillité publique. Ce service a été renforcé et les horaires récemment adaptés au rythme de vie des habitants et notamment du centre ville (horaires étendus au début de soirée et au samedi matin). Ainsi, les 9 agents du service peuvent assurer une veille attentive dans les rues de la Ville.

La sécurité est aussi assurée aux abords des écoles où les policiers municipaux et ASVP sont présents pour garantir une bonne circulation et la sécurité aux passages piétons. La Police municipale participe également à des opérations de prévention pour la sécurité routière dans les écoles (permis piéton...). La tranquillité, c'est aussi celle de personnes âgées et des vacanciers rassurés par le passage régulier des agents municipaux sollicités dans le cadre des opérations tranquillité seniors et vacances.

La tranquillité publique c'est enfin le bien vivre ensemble. Pour ces missions, un travail partenarial a notamment permis la signature d'une charte de la qualité de vie nocturne avec les patrons d'établissements. A noter également le travail autour des populations en errance : la présence de terrain des agents et des associations se construit entre respect des lois et accompagnement social et médical.

Une Ville 100 % dynamique



SPORTS

- ✘ **Argenté** : 600 000 € pour un nouveau terrain synthétique.
- ✘ **Nouvelle tribune de face** : jaune et noir sont nos couleurs !
- ✘ **Hippodrome** : des courses désormais télévisées.
- ✘ **Tournoi U17** : compétition internationale de jeunes footballeurs.



CULTURE

- ✘ **Musée** : venez (re)découvrir le 3^e musée d'Aquitaine.
- ✘ **Saison culturelle** : 53 spectacles, pour tous les goûts et tous les publics.
- ✘ **Marsan sur scènes** : le nouveau rendez-vous culturel du Marsan.



JEUNESSE & ANIMATIONS

- ✘ **Carte Avantage Jeunes** : des réductions et découvertes pour les - de 25 ans.
- ✘ **Madeleine** : 5 jours et 5 nuits de festivités.



- ✘ **Noël** : 3 semaines d'animations dans la ville.
- ✘ **Une ville animée toute l'année** : Carnaval, Flamenco, FISE...



SOLIDARITÉ POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

L'année 2011 marquera une étape majeure en matière de service pour la petite enfance avec la construction du pôle éducatif au cœur du nouveau Quartier Nord. Simultanément, le processus de municipalisation de la crèche calin-câline permet de proposer aujourd'hui 60 berceaux ouverts à tous les montois. Toujours dans le domaine de la petite enfance, l'année écoulée conforte les choix pris en 2010 pour les locaux du Manot. Les ateliers de la crèche familiale réunissent régulièrement assistantes maternelles, parents et jeunes enfants pour des moments joyeux. Le CCAS a également développé des moments d'échanges autour du soutien à la parentalité.

Les initiatives en direction des seniors sont un autre volet essentiel de la politique d'action sociale notamment par l'intermédiaire du CCAS, du PJSE et des Conseils de quartier comme par exemple les ateliers dans les clubs, conférences, cours de gym douce, la participation à la "semaine bleue", les rencontres intergénérationnelles et les marches dans les quartiers.

Parmi les compétences d'aide aux habitants moins favorisés, une convention a été signée avec le Conseil général début 2011 et le CCAS instruit depuis les dossiers de RSA sauf pour les moins de 25 ans et les familles avec enfants.

À noter enfin, la poursuite d'actions diverses : reconduction de l'allocation de rentrée (sur conditions de ressources), travaux de rénovation du Foyer des jeunes travailleurs ou encore mise en place d'un plan canicule. Les objectifs communs à l'action portée par le CCAS et l'ensemble des services municipaux concernés est de créer du lien entre les personnes, toutes générations confondues et limiter les risques d'exclusion et d'isolement.